

Démarche qualité: les fédérations d'Ehpad saluent le travail d'Annie Vidal

Article 31/07/2018 [POLITIQUE NATIONALE](#), [ACTEURS DU SECTEUR](#)

Le rapport parlementaire sur l'évolution de la démarche qualité en établissement adopté fin juillet par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale fait consensus auprès des principales fédérations d'Ehpad, qui regardent désormais vers la HAS pour savoir comment l'instance se saisira des propositions d'Annie Vidal.

L'évaluation interne-externe des Ehpad a atteint ses "limites", selon les termes de la députée Annie Vidal (LREM, Seine-Maritime), et nécessite d'évoluer.

Une mission dont a déjà commencé à s'emparer la Haute autorité de santé (HAS) après sa récente absorption de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm).

C'est dans ce contexte que la députée, coprésidente de la mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale (Mecss) de l'Assemblée nationale, a vu [son rapport sur le sujet adopté par la commission des affaires sociales le 26 juillet](#).

Parmi ses propositions phares, l'instauration par la HAS d'un référentiel national unique d'évaluation qui comprendrait un volet spécifique aux Ehpad.

Au sein de ce référentiel, la députée milite pour [des indicateurs de contexte, de processus et de résultats](#).

Le rapport en général et ce point en particulier concentrent l'approbation des principales fédérations d'Ehpad, à commencer par la **Fédération hospitalière de France (FHF)**.

"Objectifs ambitieux"

Auprès de Gerontonews ce 31 juillet, Zaynab Riet, la déléguée générale de la fédération, rappelle que la HAS [a déjà fait part de sa volonté](#) de construire un tel référentiel unique dans le cadre de sa nouvelle commission médico-sociale, et précise que la FHF "travaille déjà en lien étroit" avec elle.

Elle salue aussi "le nécessaire assainissement du marché" concernant les évaluateurs externes et souscrit à l'enrichissement du portail de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Il conviendra aussi d'intégrer l'évaluation dans "une logique de parcours", avec "des indicateurs communs", relève Zaynab Riet, citant l'éventuel "droit d'option" entre certification et évaluation qui pourrait être fait aux Ehpad hospitaliers, services de soins de suite et de réadaptation (SSR) et unités de soins de longue durée (USLD).

La déléguée générale ajoute que la FHF "restera vigilante" sur les modalités de déclinaison opérationnelle des propositions, notamment la définition de ce qui pourra réellement être "objectif".

"Les objectifs sont ambitieux et nécessiteront le travail commun de l'ensemble des parties prenantes pour favoriser la pleine adhésion".

Enfin, Zaynab Riet précise que les propositions d'Annie Vidal alimenteront les travaux de la [commission permanente sur la qualité](#) mise en place par la FHF.

"Démystifier ce qui se passe dans les Ehpad"

Joint également ce 31 juillet, Julien Moreau, [qui est, encore pour un mois](#), directeur de l'autonomie et de la coordination des parcours de vie à la **Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (Fehap)**, émet aussi "un point de vue très positif et satisfaisant sur le rapport", et aussi "en premier lieu sur la nécessité d'élaborer un référentiel commun" avec une annexe spécifique aux Ehpad.

"Cela permettra de se comparer, d'objectiver avec des indicateurs à travailler avec la HAS et de communiquer au grand public" afin de "démystifier ce qui se passe dans les Ehpad", a-t-il observé.

Il salue aussi "la nécessité de lier les calendriers des évaluations à celui du CPOM [contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens]", le fait de "ne plus lier exclusivement le renouvellement d'autorisations à l'évaluation externe" et enfin "la nécessité de remettre à plat le processus d'accréditation des évaluateurs ainsi que des modalités de rémunération".

Seul "petit point de vigilance" pour la Fehap, une nécessaire communication sur "des données compréhensibles du grand public. Il faudra vraiment travailler la notion de synthèse pour que tout le monde puisse s'en emparer, et que ce soit lisible".

Joint par Gerontonews le 30 juillet, Jean-Alain Margarit, le président du **Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées (Synerpa)**, assure aussi "être globalement satisfait" du rapport et surtout du référentiel national unique, "car on l'attendait depuis assez longtemps", dit-il.

Le Synerpa "était critique sur le volume et la complexité des recommandations de l'Anesm, même si cela a été un premier pas", rappelle le président.

Jean-Alain Margarit se réjouit aussi du volet spécifique aux Ehpad, qui permettra de "ne pas brider l'innovation" ni de "tomber dans l'uniformisation".

Il se dit enfin attentif à ce que "les objectifs et la méthode de la démarche soient bien intégrés par les équipes" [ndlr: Annie Vidal propose l'identification d'un référent qualité dans chaque Ehpad] et surtout rappelle l'importance pour la HAS de "ne pas oublier le secteur de l'aide à domicile".

[Aller "plus loin" dans la simplification ?](#)

Réagissant dans un communiqué le 27 juillet, la **Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa)** "approuve sans réserve" le rapport d'Annie Vidal.

"Si ces mesures étaient mises en oeuvre, elles auraient plusieurs impacts favorables au secteur", ajoute la fédération.

Evoquant aussi le référentiel national unique, elle entrevoit "la notion d'une démarche évaluative harmonisée et cohérente à l'échelle nationale, tout en prenant en compte les particularités de chaque établissement" permettant "d'éviter toute standardisation des réponses aux attentes".

La Fnaqpa salue aussi "des attentes qui seraient enfin prises en compte dans la définition des indicateurs de qualité", ainsi que des "indicateurs d'impact et de résultat", qui permettraient de "mettre en avant la performance et l'efficacité dont font preuve nos établissements". Le fait de les placer "au coeur de la contractualisation" est aussi une bonne idée, juge-t-elle.

Enfin, la fédération se positionne en faveur "d'une communication et d'une transparence accrues à destination du grand public", pour "[valoriser] la qualité du travail de nos établissements" et favoriser "l'attractivité pour l'ensemble du secteur médico-social".

Dans un communiqué diffusé le même jour, la **Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (Fnadepa)** qualifie de "pertinentes" les propositions d'Annie Vidal et se réjouit à son tour d'une simplification de la démarche "tout en respectant les spécificités du secteur".

Elle applaudit "l'harmonisation du calendrier des évaluations et des CPOM", "l'amélioration des critères d'habilitation des évaluateurs externes" et le "renforcement de la transparence" en direction des usagers.

La Fnadepa aurait toutefois souhaité "aller plus loin dans la simplification, en ne maintenant qu'une démarche unique d'évaluation externe, réalisée par des organismes indépendants, habilités et rémunérés par l'Etat", dit-elle.

Dans leur majorité, les fédérations ont précisé rester attentives à la mise en oeuvre de l'évolution de la démarche qualité par la HAS.

cbe/ab

Claire Beziau